



Ma position sur le Centre multifonctionnel

J'ai été et je demeure en faveur d'un Centre multifonctionnel à Gatineau.

Deux scénarios font l'objet de discussion. Il s'agit des sites Carillon (Guertin) et Montcalm qui possèdent tous les deux, un potentiel de revitalisation du centre-ville.

Un centre multifonctionnel construit sur le site Montcalm serait de beaucoup plus cher en raison des expropriations nécessaires pour libérer le site. Toutefois, ces coûts pourraient être compensés par des revenus de taxation tirés d'un éco-quartier érigé sur Carillon. Une étude des coûts d'expropriation est en cours et devrait être disponible auprès du conseil en mai prochain, permettant ainsi de mieux apprécier l'impact des coûts induits par ce scénario.

Le site Carillon, situé au bord du ruisseau, est d'une beauté inégalée pour accueillir un éco-quartier. Cependant, de récentes informations sur une clause de servitude affectant ce site pourrait y empêcher l'érection d'immeubles à revenus et d'un marché public. Des discussions sont en cours avec les héritiers pour lever cette clause. Si elles n'aboutissaient pas, il faudra envisager de construire le centre multifonctionnel sur un autre site.

Je maintiens qu'il serait avisé d'examiner dès maintenant les avantages et inconvénients d'autres scénarios/sites pour pouvoir d'ici le mois de mai prochain, advenant un vote négatif sur le site Montcalm, aller rapidement de l'avant avec un autre scénario plus rassembleur.

Mais dans tous les cas, il est primordial que l'information circule de façon transparente auprès des élus qui devront prendre une décision et que les citoyens fassent partie du processus.

Car nous méritons un Centre multifonctionnel à Gatineau.

©2011 Mireille Apollon
Tous droits réservés.

Avis de confidentialité

L'information contenue dans cette communication est strictement réservée à l'usage de l'individu auquel elle est destinée et peut contenir des informations confidentielles. L'usage de cette information par tout individu autre que la personne désignée, y compris sa distribution, sa reproduction ou sa divulgation est strictement interdit. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur de ce message par retour de courrier électronique, et veuillez supprimer le présent message et détruire immédiatement toutes les copies de ce document.

